

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2023	2022
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	-	-
Immobilisations corporelles		3 512 928	3 469 920
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 013 514)	(3 069 054)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	499 414	400 866
Immobilisations financières		2 290 486	2 058 106
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(381 732)	(385 538)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 908 754	1 672 568
Total des actifs immobilisés		2 408 168	2 073 434
Total des actifs non courants			
		2 408 168	2 073 434
Actifs courants			
Stocks		6 118 028	7 865 355
- Provisions pour dépréciation des stocks		(2 436 794)	(3 162 262)
Stocks nets	A.3	3 681 234	4 703 093
Clients et comptes rattachés		16 646 073	18 988 565
- Provisions sur comptes clients		(7 778 902)	(7 704 617)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	8 867 171	11 283 948
Autres actifs courants		11 545 735	7 881 951
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 057 003)	(953 134)
Autres actifs courants nets	A.5	10 488 732	6 928 817
Liquidités et équivalents de liquidités		1 243 980	262 495
- Provisions pour dépréciation des liquidités		-	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	1 243 980	258 619
Total des actifs courants		24 281 116	23 174 477
Total des actifs		26 689 284	25 247 911

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2023	2022
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(5 110 069)	(1 066 550)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 763 856	9 807 376
Résultat net de l'exercice		46 155	(4 043 520)
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	5 810 012	5 763 856
Passifs			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	A.8	261 724	62 030
Provisions pour risques et charges	A.9	408 520	424 595
Total des passifs non courants		670 244	486 625
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	6 893 219	4 181 115
Autres passifs courants	A.11	1 326 156	2 267 112
Concours bancaires	A.12	11 989 654	12 549 202
Total des passifs courants		20 209 029	18 997 430
Total des passifs		20 879 273	19 484 055
Total des capitaux propres et des passifs		26 689 284	25 247 911

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
	Notes	2023	2022
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	B.1	53 008 758	56 943 215
Total des produits d'exploitation		53 008 758	56 943 215
<u>Charges d'exploitation</u>			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(47 662 519)	(51 359 144)
Charges de personnel	B.3	(2 798 776)	(2 818 662)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	389 146	(2 119 979)
Autres charges d'exploitation	B.5	(1 794 673)	(1 849 104)
Total des charges d'exploitation		(51 866 823)	(58 146 890)
Résultat d'exploitation		1 141 935	(1 203 674)
Charges financières nettes	B.6	(1 250 169)	(2 603 853)
Produits des placements	B.7	1 486	73 086
Autres gains ordinaires	B.8	331 675	71 426
Autres pertes ordinaires	B.9	(55 480)	(245 032)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		169 447	(3 908 047)
Impôt sur les bénéfices	B.10	(123 292)	(135 472)
Résultat net de l'exercice		46 155	(4 043 520)

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net		46 155	(4 043 520)
Ajustement pour			
*Amortissements et provisions		(389 146)	2 119 979
*Variation des :			
Stocks		1 747 327	3 430 741
Créances clients		2 342 492	(3 479 025)
Autres actifs		(4 123 784)	2 184 514
Fournisseurs et autres dettes		1 771 147	(5 710 124)
Intérêts courus		(59 143)	18 333
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(280 206)	(31 543)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	1 054 843	(5 510 645)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements pour acquisitions d'immobilisations corporelles		(344 550)	(170 762)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles		254 234	77 000
Décassements pour acquisitions d'immobilisations financières		(20 000)	(29 975)
Encaissements sur remboursement d'immobilisations financières		337 670	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	227 355	(123 737)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variations des crédits leasing (Principal)		152 584	(36 857)
Variation des crédits de financement en devises		(4 288 195)	639 176
Variation des crédits de financement en douane		4 223 384	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	87 773	602 318
Variation de trésorerie		1 369 971	(5 032 064)
Trésorerie au début de l'exercice		(1 521 723)	3 510 340
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(151 753)	(1 521 723)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES **AU 31 DECEMBRE 2023**

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique : Société Anonyme
Capital social : 4 461 532 Dinars
Nombre d'actions : 4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social : 25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce : Tunis - B112591998
Matricule fiscal : 624926H/A/M/000
Directeurs Généraux : M. Samir Douik (du 1/1/2023 au 17/07/2023)
M. Hamed Bougamra (du 17/07/2023 au 31/12/2023)

Commissaires aux comptes : AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Eléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 499 414 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 400 866 Dinars au 31 Décembre 2022. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2022	Dotations aux amortissements 31/12/2023	Régularisations	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-		366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	146 064	-	-	146 064	141 278	1 483	-	142 762	4 785	3 302
Agencements, aménagements et installations	1 163 444			1 163 444	1 016 633	38 779		1 055 412	146 811	108 032
Equipements de bureau	191 415			191 415	170 723	4 564		175 288	20 692	16 127
Matériels informatiques	385 815	15 806		401 620	347 249	25 651		372 900	38 566	28 720
Matériels de transport	73 030		(73 008)	23	73 030		(73 008)	23	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 488 153	328 744	(228 534)	1 588 363	1 298 140	111 446	(164 456)	1 245 130	190 012	343 233
Immobilisations en cours	22 000			22 000	22 000	-		22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 469 920	344 550	(301 541)	3 512 928	3 069 054	181 924	(237 464)	3 013 514	400 866	499 414
Total des immobilisations	3 836 194	344 550	(301 541)	3 879 202	3 435 328	181 924	(237 464)	3 379 788	400 866	499 414

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 908 754 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 1 672 568 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Titres de participation	1 973 994	1 761 614
Dépôts et cautionnements	316 492	296 492
Total brut	2 290 486	2 058 106
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(381 732)	(385 538)
Total net	1 908 754	1 672 568

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2023 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	517 975	(57 975)	460 000
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM Distribution	999 000	-	999 000
Total	1 973 994	(369 942)	1 604 052

(*) La valeur brute de la participation de la société « CELLCOM SA » au capital de la société « CELLCOM Retail » est passée en 2023 de 57 975 DT (3 999 parts sociales) à 517 975 DT (49 999 parts sociales) suite à l'augmentation de capital réalisée par la société « CELLCOM RETAIL » en Décembre 2023 par conversion de créance à concurrence de 460 000 Dinars.

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 3 681 234 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 4 703 093 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Stocks de marchandises	6 118 028	7 865 355
Total brut	6 118 028	7 865 355
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 436 794)	(3 162 262)
Total net	3 681 234	4 703 093

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 8 867 171 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 11 283 948 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Clients ordinaires	6 830 378	8 835 521
Chèques impayés	3 324 229	3 389 429
Clients douteux	2 610 313	2 544 457
Clients factures à établir	1 943 306	1 058 037
Traites impayées	1 845 041	1 818 369
Effets à recevoir	92 806	1 342 752
Total brut	16 646 073	18 988 565
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 734 376)	(2 668 520)
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 044 526)	(5 036 097)
Total net	8 867 171	11 283 948

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 10 488 732 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 6 928 817 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Débiteurs divers	8 310 582	5 040 992
Etat, impôts et taxes	2 668 728	2 265 559
Comptes transitoires	461 737	461 737
Charges constatées d'avance	63 423	42 373
Assurance groupe	25 873	26 269
Prêts au personnel	9 294	38 768
Receveur des finances	5 091	5 091
Compte d'attente débiteur	792	-
Fournisseurs, avances et acomptes	129	129
Avances au personnel	86	1 035
Total brut	11 545 735	7 881 951
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 057 003)	(953 134)
Total net	10 488 732	6 928 817

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 1 243 980 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 258 619 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Banque de l'Habitat	1 183 853	218 975
C.C.P	59 332	41 020
Caisse courante	425	1 846
Amen Bank	371	654
Total brut	1 243 980	262 495
Provisions sur effets à l'encaissement	-	(3 876)
Total net	1 243 980	258 619

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 066 550)	150 000	(145 912)	(4 043 520)	5 763 856
Affectation du résultat 2021 selon PV de l'AGO du 13/11/2023				(4 043 520)				(4 043 520)
Résultat de la période							46 155	46 155
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	4 461 532	826 890	5 581 416	(5 110 069)	150 000	(145 912)	46 155	5 810 012

() Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2023 à 55 061 actions (soit 1,2%). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 85 345 Dinars.*

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 261 724 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 62 030 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 408 520 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 424 595 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 893 219 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 4 181 115 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Fournisseurs étrangers	5 852 204	2 795 776
Fournisseurs locaux	1 041 015	1 385 340
Total	6 893 219	4 181 115

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 326 156 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 2 267 112 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Clients créditeurs	257 934	194 147
Charges à payer	221 248	241 966
Dettes fiscales	203 846	1 256 854
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 645
Compte courant associé	150 000	-
Dettes sociales	148 775	167 178
Dettes envers le personnel	92 799	110 794
Autres créditeurs divers	45 838	90 863
Comptes d'attente créditeurs	8 802	8 802
Assurance groupe	3 017	2 865
Total	1 326 156	2 267 112

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 11 989 654 Dinars contre 12 549 202 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Crédits de financement en devises	6 287 094	10 575 289
Crédits de financement en douane	4 223 384	60
BH	1 384 350	1 067 876
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	70 139	117 249
Intérêts courus	13 304	72 447
Tunisie Factoring	6 139	6 139
Chèques et virements à payer	5 105	710 142
Attijari Bank	139	-
Total	11 989 654	12 549 202

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 53 008 758 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 56 943 215 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Chiffre d'affaires brut	53 008 758	56 944 251
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	(1 035)
Total	53 008 758	56 943 215

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 47 662 519 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 51 359 144 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	2023	2022
Achats de marchandises consommés	33 256 436	35 029 384
Frais sur achats de marchandises	10 328 345	12 855 670
Commissions sur ventes cartes de recharge	2 923 240	3 318 252
Variation de stocks	1 747 327	168 821
RRR obtenus sur achat	(592 829)	(12 984)
Total	47 662 519	51 359 144

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 798 776 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 2 818 662 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Rémunérations brutes	2 272 675	2 318 577
Cotisations sociales	463 005	438 700
Assurances groupe	63 096	61 386
Total	2 798 776	2 818 662

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 à 389 146 Dinars (Reprise nette) contre 2 119 979 Dinars (Dotation nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	240 869	386 767
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	181 924	249 961
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	145 356	1 507 944
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	103 869	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	26 469	112 225
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	29 975
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(870 824)	(45 460)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(170 460)	(80 206)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(46 349)	(41 226)
Total	(389 146)	2 119 979

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 794 673 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 1 849 104 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Honoraires et commissions	360 746	398 974
Frais de Marketing	263 030	251 800
Locations	254 120	246 860
Achats non stockés	195 428	222 482
Impôts et taxes	179 744	242 677
Frais bancaires	161 329	86 871
Entretiens et réparations	101 774	110 538
Assurances	74 271	83 136
Frais de telecommunication	48 084	56 133
Autres services extérieurs	46 734	63 578
Déplacements, missions et réceptions	45 468	55 794
Jetons de presence	31 250	30 000
Transport	25 206	13 775
Etudes, documentations et formations	22 878	34 353
Sous-traitance	812	908
Pertes ordinaires	-	3 488
Transferts de charges	(16 202)	(52 266)
Total	1 794 673	1 849 104

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 250 169 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 2 603 853 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Intérêts bancaires sur opérations de financement	553 451	402 235
Intérêts d'escompte et encaissements effets	258 053	96 949
Intérêts sur crédit de financement en douane	184 180	-
Différences de change nettes	157 351	2 037 670
Agios débiteurs	79 889	42 260
Intérêts Hannibal Lease	17 246	24 738
Total	1 250 169	2 603 853

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 1 486 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 73 086 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Intérêts sur compte courants associés	-	71 392
Autres produits	1 486	1 694
Total	1 486	73 086

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 331 675 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 71 426 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Produits nets sur cession des immobilisations	190 156	43 377

Autres gains	141 519	28 049
Total	331 675	71 426

B.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 55 480 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 245 032 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Pertes sur litiges	42 543	
Autres pertes	7 998	13 859
Pénalités et amendes	4 939	14 491
Pertes liées au contrôle fiscale	-	216 682
Total	55 480	245 032

B.10 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 123 292 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 135 472 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

B.11 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à 0,010 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre (0,906) Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	2023	2022
Résultat net	46 155	(4 043 520)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	0,010	(0,906)
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	0,010	(0,918)

B. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total positif de 1 054 842 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux négatif de 5 510 645 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Résultat net de l'exercice			46 155
Ajustements pour:			
Amortissements des immobilisations	(3 379 788)	(3 435 328)	(55 540)
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			237 464
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(381 732)	(385 538)	(3 806)
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 436 794)	(3 162 262)	(725 468)
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 775 027)	(7 704 617)	70 410
Provisions pour dépréciation des autres créances	(1 057 003)	(953 134)	103 869
Provisions pour risques et charges	408 520	424 595	(16 075)
Total 1			(389 146)
Ajustements pour variation des:			
Stocks	6 118 028	7 865 355	1 747 327
Créances clients	16 646 073	18 988 565	2 342 492
Autres actifs	12 005 735	7 881 951	(4 123 784)
Fournisseurs et autres dettes	8 219 374	6 448 228	1 771 147
Variation des intérêts courus	13 304	72 447	(59 143)
Total 2			1 678 040
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(280 207)
Total 3			(280 207)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			1 054 842

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total positif de 227 355 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux négatif de 123 737 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 879 202	3 836 194	(43 008)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(301 541)
Total 1			(344 550)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			301 541
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(237 464)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			190 156
Total 2			254 234
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	316 492	296 492	(20 000)
Total 3			(20 000)
Encaissements suite remboursement d'immobilisations financières			
Titres de participation « CELLCOM MAROC »			337 670
Total 2			337 670
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			227 355

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 87 773 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux positif de 602 318 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	261 724	62 030	199 694
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	70 139	117 249	(47 110)
Total 1			152 584
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement en devises	6 287 094	10 575 289	(4 288 195)
Total 2			(4 288 195)
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de financement en douane	4 223 384	-	4 223 384
Total 3			4 223 384
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			87 773

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette présente un solde négatif de 151 753 Dinars au 31 Décembre 2023 contre un solde négatif de 1 521 723 Dinars au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au
	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	1 243 980	262 495
Banque de l'Habitat	(1 384 350)	(710 142)
Chèques et virements à payer	(5 105)	(1 067 876)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)
Attijari Bank	(139)	(60)
Total	(151 753)	(1 521 723)

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

- La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 1 149 361 DT.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Les Directeurs Généraux

- ✓ Monsieur Samir Douik (du 1/1/2023 au 17/07/2023)
- ✓ Monsieur Hamed Bougamra (17/07/2023 au 31/12/2023)

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj

- Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobilière
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobilière
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

1) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 153 600 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 560 Dinars.
- Le solde client « YKH Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 181 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2023, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2023 à 99 960 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2023 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2022 pour un montant hors taxes de 334 834 Dinars (constaté en produits à recevoir au 31 Décembre 2022). Le solde non réglé au titre de ces prestations réalisés au cours des exercices 2022 et antérieurs sans l'existence d'une convention écrite entre les deux parties, s'élève au 31 Décembre 2023 à 924 313 DT.
- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 avec la société « CELLCOM Distribution » une convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale en vertu de laquelle « CELLCOM SA » facturera les charges salariales du personnel concerné moyennant une marge de 8%. Les produits liés à cette convention constatés en 2023 par « CELLCOM SA » s'élèvent en hors taxes à 870 071 Dinars et demeurent non encore réglés au 31 Décembre 2023.
- En 2022, les avances en compte courant associé octroyées par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » totalisant 902 370 DT ont été totalement remboursés. Le solde non réglé au titre des intérêts relatifs à ce compte courant associé s'élève au 31 Décembre 2023 à 464 512 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxes de 9 184 754 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2023 à 4 761 141 Dinars.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève, au 31 Décembre 2023, à 233 545 Dinars relatif à des achats de marchandises effectués au cours des exercices antérieurs.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 123 647 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2023.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 55 558 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2023.

1) Société « CELLCOM Retail »

- La créance de la société « Cellcom SA » envers la société « CELLCOM Retail » liée aux frais de gestion facturés au cours des exercices antérieurs à 2022 s'élève à 465 769 DT. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « CELLCOM Retail » tenue le 25 Décembre 2023, cette créance a été convertie en capital à hauteur de 460 000 DT.

Au 31 Décembre 2023, le solde non réglé de la créance de la société « CELLCOM SA » envers la société « CELLCOM Retail » s'élève à 5 769 Dinars.

- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 1 561 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2023 à 313 744 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « CELLCOM SA » a réalisé divers règlements pour le compte de la société « CELLCOM Retail » pour un montant de 15 795 Dinars. Le solde non réglé s'élève, au 31 Décembre 2023, à 17 558 Dinars.

2) Société « CELLCOM International »

Une convention de compte courant associé a été conclue en Novembre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et sa filiale « CELLCOM International » selon laquelle cette dernière accorde un prêt en compte courant de 150 000 DT à la société « CELLCOM SA ». Ce prêt est productif d'intérêt au taux de 8% l'an.

3) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

4) Autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2023 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées relatives à des ventes de téléphones et d'accessoires. Le solde non réglé au titre de ces opérations s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 559 Dinars.

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes intermédiaires de Gestion

Produits	2023	2022	Charges	2023	2022	Soldes	2023	2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	53 008 758	56 943 215	Achats de marchandises consommées et variation de stock	47 662 519	51 359 144	Marge commerciale	5 346 238	5 584 072
Marge commerciale	5 346 238	5 584 072	Autres charges externes	1 614 929	1 606 427			
Total	5 346 238	5 584 072	Total	1 614 929	1 606 427	Valeur ajoutée brute	3 731 309	3 977 645
Valeur ajoutée brute	3 731 309	3 977 645	Impôts et taxes	179 744	242 677			
			Charges de personnel	2 798 776	2 818 662			
Total	3 731 309	3 977 645	Total	2 978 520	3 061 340	Excédent brut d'exploitation	752 789	916 305
Excédent brut d'exploitation	752 789	916 305						
Autres gains	331 675	71 426	Autres pertes	55 480	245 032			
Autres produits	1 486	73 086	Charges financières	1 250 169	2 603 853			
Reprise sur provisions	216 808	121 433	Dotations aux amortissements et aux provisions	(172 337)	2 241 412			
			Impôts sur les sociétés	123 292	135 472			
Total	1 302 759	1 182 249	Total	1 256 604	5 225 769	Résultat net	46 155	(4 043 520)

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **5 810 012 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **46 155 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société présentent au 31 Décembre 2023 un solde net de 3 681 235 DT soit 14% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Respect des délais de publication des Etats Financiers

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du commissaire aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes, au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société.

4. Autorisation des conventions réglementées

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que la convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale conclue avec la société « CELLCOM Distribution » ainsi que celle de compte courant associé conclue avec la société « CELLCOM International » ont été engagées et exécutées en 2023 avant leur autorisation préalable par le Conseil d'Administration de la société à la lumière d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

De même, nous avons relevé que la convention de crédit de gestion conclue avec la « BH BANK » a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 31 Août 2023 en absence d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 5 Juin 2024

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

- Une convention de compte courant associé a été conclue en Novembre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et sa filiale « CELLCOM International » selon laquelle cette dernière accorde un prêt en compte courant de 150 000 DT à la société « CELLCOM SA ». Ce prêt est productif d'intérêt au taux de 8% l'an.
- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 avec la société « CELLCOM Distribution » une convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale en vertu de laquelle « CELLCOM SA » facturera les charges salariales du personnel concerné. Les produits liés à cette convention constatés en 2023 par « CELLCOM SA » s'élèvent en hors taxes à 870 071 Dinars et demeurent non encore réglés au 31 Décembre 2023.

Les deux conventions citées ci-dessus ont été engagées et exécutées en 2023 avant leur autorisation préalable par le Conseil d'Administration de la société à la lumière d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 un contrat de crédit avec la « BH BANK » portant sur une enveloppe de crédit de gestion de 15 500 000 DT. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 31 Août 2023 en absence d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.
- La créance de la société « CELLCOM SA » envers la société « CELLCOM Retail » liée aux frais de gestion facturés au cours des exercices antérieurs à 2022 s'élève à 465 769 DT. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « CELLCOM Retail » tenue le 25 Décembre 2023, cette créance a été convertie en capital à hauteur de 460 000 DT. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 20 Décembre 2023.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

5) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 153 600 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 560 Dinars.
- Le solde client « YKH Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 181 Dinars.

6) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2023, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2023 à 99 960 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2023 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2022 pour un montant hors taxes de 334 834 Dinars (constaté en produits à recevoir au 31 Décembre 2022). Le solde non réglé au titre de ces prestations réalisés au cours des exercices 2022 et antérieurs sans l'existence d'une convention écrite entre les deux parties, s'élève au 31 Décembre 2023 à 924 313 DT.
- En 2022, les avances en compte courant associé octroyées par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » totalisant 902 370 DT ont été totalement remboursés. Le solde non réglé au titre des intérêts relatifs à ce compte courant associé s'élève au 31 Décembre 2023 à 464 512 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxes de 9 184 754 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2023 à 4 761 141 Dinars.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève, au 31 Décembre 2023, à 233 545 Dinars relatif à des achats de marchandises effectués au cours des exercices antérieurs.

7) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 123 647 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2023.

8) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 55 558 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2023.

9) Société « CELLCOM Retail »

- Au 31 Décembre 2023, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 5 769 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 1 561 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2023 à 313 744 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « CELLCOM SA » a réalisé divers règlements pour le compte de la société « CELLCOM Retail » pour un montant de 15 795 Dinars. Le solde non réglé s'élève au 31 Décembre 2023 à 17 558 Dinars.

10) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

11) Autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2023 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées relatives à des ventes de téléphones et d'accessoires. Le solde non réglé au titre de ces opérations s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 559 Dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au précédent Directeur Général ayant assuré cette fonction entre le 1^{er} Janvier 2023 et le 17 Juillet 2023, sont fixés par la décision du Conseil d'Administration réuni le 2 Novembre 2022. Sa rémunération était composée d'un salaire mensuel net de 12 000 DT servi sur 13,5 mois et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, il a bénéficié durant son mandat d'une voiture de fonction avec prise en charge de tous les frais y relatifs et des dépenses de carburant dans la limite de 200 litres par mois et d'un quota de cartes de recharge téléphonique selon le barème de la société.
 - A la suite de la démission du Directeur Général avec date d'effet au 17 Juillet 2023, le Conseil d'Administration réuni le 10 Juillet 2023 a nommé un nouveau Directeur Général dont la rémunération, fixée par le Conseil d'Administration réuni le 8 Août 2023, est composée d'un salaire mensuel net de 9 000 DT servi sur 13,5 mois et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, il bénéficie durant son mandat d'une voiture de fonction avec prise en charge de tous les frais y relatifs et des dépenses de carburant dans la limite de 200 litres par mois et d'un quota de cartes de recharge téléphonique selon le barème de la société.
 - Les rémunérations accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2023, les jetons de présence ont été estimés à 30 000 DT.

- 2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeurs Généraux		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2023	Passif au 31-déc-23	Charge de l'exercice 2023	Passif au 31-déc-23
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 1 ^{er} Janvier 2023 au 17 Juillet 2023)	166 314	-	-	-
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 17 Juillet 2023 au 31 Décembre 2023)	88 603	-	-	-
Avantages à court terme aux Administrateurs	-	-	30 000	30 000
Total	254 916	-	30 000	30 00

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 5 Juin 2024